

ACTUALITÉ

3 avril > Nouvelles mesures d'accès voitures / piétons à Pontchaillou

Publié le mardi 20 mars 2018



Dans le cadre de l'application des mesures Vigipirate (vigilance renforcée - risque attentat) et de la mise en oeuvre du plan de sécurisation d'établissement (P.S.E) liée, de nouvelles dispositions de gestion des flux de véhicules et de piétons vont être mises en oeuvre sur le site de Pontchaillou à compter du mardi 3 avril 2018 :

- > Les barrières du circuit dit "protégé" desservant le bloc hôpital, le centre cardio-pneumologique, le centre des urgences et réanimations, seront fermées 24h/24 ; un contrôle d'accès par badge ainsi qu'un interphone permettront d'obtenir leur ouverture. De jour comme de nuit, seuls les véhicules ayant nécessité d'emprunter le circuit protégé seront autorisés (véhicules VSL, ambulances, urgences cardiologiques, accès aux stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite,...),
- > L'accès par l'avenue Flandres-Dunkerque, appelé "entrée Villejean", sera fermé entre 22h30 et 5h30. Sur ce créneau horaire, seul l'accès par la rue Henri Le Guilloux permettra les entrées et les sorties sur le site.

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE